

Très chers collègues de toutes les juridictions,

Madame la bâtonnière,

Distingués invités,

C'est toujours avec grand plaisir que je participe aux rentrées judiciaires. Au-delà de la tradition perpétuée et du bonheur à se revoir, les rentrées sont des moments privilégiés pour la magistrature et les avocats de rappeler les grands chantiers de l'heure et de renouveler leur volonté de coopération et de collaboration tout au long de l'année.

C'est pourquoi les juges en chef de la Cour du Québec essaient de participer à toutes les rentrées judiciaires possibles. Cette tournée éclair du Québec nous apporte la grande satisfaction de rencontrer des membres de la

communauté juridique impliqués et passionnés. C'est aussi une occasion de plus pour voir nos collègues et les équipes de coordination qui accomplissent un travail si précieux dans toutes les régions.

Cette année, d'autres en auront parlé, la saison des rentrées est lancée sous un ciel plus sombre à cause de la période tourmentée que vivent le Barreau du Québec et ses membres. Je ne donnerai aucun conseil, je n'émettrai aucune opinion, mais je ne peux m'empêcher de rappeler que le travail de la prochaine année judiciaire doit continuer malgré tout. Nous avons entrepris, notamment, l'immense chantier du Code de procédure civile et nous ne pouvons, « dans les derniers miles », ralentir la cadence. *I remain positive and confident that we will be able, all together, to implement what we have worked on for so long.*

Parlant de notre nouveau Code, vous savez que la Cour du Québec participe depuis le début à son élaboration et continue, à un rythme de plus en plus effréné, à préparer son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Avec le ministère de la Justice, nos collègues des autres tribunaux et les barreaux, nous nous activons pour matérialiser l'intention du législateur de faire plus simple, plus rapide, plus économique, plus accessible. *We have chosen a vehicle for change, now it is time to all come aboard.*

C'est dans ce même esprit que la Cour du Québec a entrepris une révision complète de son Règlement, couvrant toutes les matières et tenant compte de la technologie, et incluant les règles de la cour itinérante. Des consultations auprès des juges et juges de paix magistrats, bien sûr, et de nos partenaires ont eu lieu. Malgré l'échéancier serré, tous les efforts sont déployés pour que l'entrée en vigueur de notre Règlement coïncide avec celle du nouveau Code. Le

résultat de ce travail colossal sera publié sur notre site Internet dès que possible, et vous en serez informés par notre compte Twitter.

Autant pour les juges que les avocats, des colloques, ateliers en ligne, conférences, publications spécialisées, capsules et bulletins ont été et seront proposés par plusieurs formateurs : avocats, professeurs et juges, travaillant en collaboration. Aucun effort n'est ménagé pour *comprendre la réforme* et partager les connaissances nécessaires à son application.

Efficienc e, célérité et proportionnalité de la procédure, esprit de coopération et d'équilibre, bonne foi : vous êtes maintenant bien au fait des principes fondamentaux et des objectifs du nouveau Code. Mais *une vision sans action n'est qu'une hallucination*¹!

¹ Michaël Kami, expert américain en management stratégique.

The hope of a more accessible justice must not be a mirage. Whether you are a member of the Bar of 2 or 20 years, whether you are part of a small or a large firm, whether the claims of your clients have one or many zeros, whether your decisions concern small claims or family law, do not underestimate your ability to make a difference. Borrowing from the ecological vocabulary², consider your “legal footprint”, the one you wish to be remembered by.

Je vous suggère que cette « empreinte juridique » doit aussi se retrouver dans les matières jeunesse, criminelle, pénale et administrative, en première instance comme en appel. Le changement de culture qu’appelle notre Code de procédure civile ne s’applique pas qu’à la matière : il s’applique à notre vision du droit et à son exercice au quotidien. Les modes alternatifs de règlement des différends et le principe de la proportionnalité, par exemple, ont déjà commencé à être

² https://en.wikipedia.org/wiki/Ecological_footprint

appliqués dans toutes les matières, au grand profit de tous et, surtout, du justiciable.

Après plusieurs rentrées judiciaires comme juge en chef, je constate qu'au fil des ans, j'ai déjà abordé plusieurs sujets.

Comment rester d'actualité et pertinente? D'abord, l'auditoire se renouvelle (!) puisque, année après année, nous constatons la présence de plus en plus d'avocats et avocates, fruit des efforts importants des barreaux de section pour intéresser leurs membres et varier la formule des rentrées afin d'en faire des rendez-vous incontournables. Bravo!

Nous puissions aussi dans les thèmes retenus par chaque barreau pour lancer l'année judiciaire. En cet automne 2015, le changement, l'évolution, le sentiment d'appartenance et la cohésion sont à l'honneur.

Parmi tous ces sujets et idées, je retiens deux dénominateurs communs : l'engagement et l'ouverture. Vous en conviendrez, ces deux qualités sont essentielles pour notre communauté juridique qui, j'en suis convaincue, est prête à faire le pari d'une offre différente de la justice.

Avocats, procureurs, notaires, professeurs, chercheurs, intervenants communautaires, juges, nous avons nos propres responsabilités et obligations, mais notre force réside dans notre capacité à croiser nos idées pour donner naissance à des projets et pratiques qui mènent souvent à des résultats inédits.

The Court of Québec and its judges continue to count on all members of the Montréal Bar. We will take a collaborative and cooperative approach and, above all else, we will act in a sustained and focused way to bring about justice that is more accessible.

*Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble*³.

C'est vrai dans la vie de tous les jours, et c'est aussi vrai lorsque vient le temps de cerner les besoins d'une région.

Pour offrir différemment la justice, dans toutes les matières, plusieurs projets, locaux ou provinciaux, sont nés de ces partages réguliers d'expertise, d'expérience et de connaissances entre des acteurs clés du système : table de concertation en matière de petites créances; séances gratuites d'information pour les parties à la Division des petites créances; projet de médiation obligatoire à cette même Division; table ronde sur la justice participative; comités sur les technologies; étude empirique sur les conférences de règlement à l'amiable, Programme de traitement judiciaire de la toxicomanie à Montréal (qui a d'ailleurs inspiré nos cousins français); programme d'accompagnement justice & santé mentale; Forum

³ Euripide, dramaturge.

sociojudiciaire autochtone; centralisation des urgences et missions dans le Nord, et j'en passe. Ici à Montréal, je souligne l'entente de gestion hâtive de l'instance signée par le Barreau de Montréal et la Cour du Québec, et dont les règles sont entrées en vigueur il y a quelques jours, de même que le projet de médiation sur place en petites créances, projet mené avec le Jeune Barreau de Montréal.

Une autre initiative qui me tient particulièrement à cœur est la création du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale que je préside à l'heure actuelle. Après plusieurs rencontres du comité directeur, nous avons tenu, il y a quelques jours, la première réunion des membres du Forum. Une trentaine de personnes représentant les composantes du système de justice autour d'une même table. Je dis bien *système de justice* parce que « justice » n'est pas *que* judiciaire; elle est aussi éducation, prévention, sensibilisation, accompagnement, conseil (entre autres).

Autant de sphères dont il faut s'occuper pour offrir de meilleurs services aux citoyens.

Comme Forum, nous avons commencé, au-delà des énoncés de mission et de mandat, à échanger pour trouver des actions **concrètes** qui amélioreront l'accès à la justice au quotidien. Pas question de pelleter des nuages! Nous voulons mettre nos efforts en commun au profit d'actions porteuses de changement. Nous voulons nous concerter pour partager la tâche et unir nos voix, atteindre, un pas à la fois, des objectifs bien réels et faire connaître les résultats obtenus.

Cette recette ne peut réussir qu'au prix d'efforts individuels et communs, sincères et soutenus. Et elle doit avoir comme ingrédient de base notre souci des personnes qui utilisent l'offre de justice, à savoir les citoyens. La Cour suprême a récemment rappelé que la justice est l'« application

ambitieuse de la loi à la vie⁴ ». Comme experts de cette *loi*, on comprend que nos responsabilités sont énormes. Pour continuer à nous améliorer, collectivement, gardons l'esprit ouvert et essayons de « voir quelque chose de nouveau », plutôt que d'« insister pour voir ce que nous sommes habitués de voir⁵. »

C'est exactement dans cet esprit que nous aborderons les travaux du Forum.

Comme vous le voyez, nous avons un agenda chargé encore cette année et je suis heureuse d'avoir l'opportunité de sonner la cloche de la rentrée et de nous inviter à nous retrousser les manches.

⁴ Commission scolaire francophone du Yukon, district scolaire 23 c. *Yukon (Procureure générale)*, 2015 CSC 25, par. 34.

⁵ *Ibid.*

Permettez-moi en terminant de réitérer aux juges, juges de paix magistrats et juges municipaux de la région ma plus grande reconnaissance pour leur travail quotidien qui comporte de nombreux défis. Merci aussi de ne pas hésiter à lever la main pour prendre en charge un projet, donner un nouvel élan à une initiative prometteuse, répondre aux invitations des barreaux, jeunes barreaux, centres de justice de proximité, ProBono, d'Éducaloi, des universités et organismes, ordres professionnels et associations, y compris à l'échelle internationale. Ce « nouveau visage de la magistrature », empreint d'engagement et d'ouverture, est de plus en plus remarqué et, je crois, de plus en plus apprécié.

Aux juges de toutes les autres cours, un remerciement sincère pour votre collaboration qui permet une collégialité sans précédent.

Merci à l'équipe de coordination de Montréal composée des juges Denis Saulnier, Pierre E. Labelle, Louise Comeau et Ruth Veillet. Un merci spécial aussi au juge Gilles Lareau, coordonnateur adjoint responsable de la Division administrative et d'appel ainsi qu'au juge Éric Downs, coordonnateur adjoint responsable de la Division des dossiers spéciaux en matière pénale. Comme juges en chef, nous devons beaucoup aux juges coordonnateurs qui, en plus de régler chaque jour un nombre incalculable de problèmes, tissent des liens avec les intervenants et connaissent les besoins de la région et les meilleures façons d'y répondre. Votre tâche est immense et nous vous sommes reconnaissants de vous y consacrer avec autant d'énergie et de dévouement.

Je souligne également le 25^e anniversaire du Tribunal des droits de la personne, célébré cette année. Je salue sa présidente, l'honorable Ann-Marie Jones.

Merci au personnel des services judiciaires et aux adjointes à la magistrature. Je souligne le travail d'une valeur inestimable qu'ils accomplissent tous les jours, malgré la lourdeur de la tâche. Je le dis très sincèrement, sachant combien vous êtes sollicités et souvent mis à l'épreuve.

Merci aux constables spéciaux qui assurent notre sécurité au quotidien.

À tous les invités, je vous remercie pour votre présence qui témoigne de votre intérêt pour les affaires de la Justice et de votre désir d'y participer. *It is always a pleasure to meet and discuss with lawyers who love their work and believe they can make a difference.*

Je termine en remerciant la Bâtonnière, M^e Magali Fournier, de nous recevoir aujourd'hui. Merci aussi pour votre engagement à faire une différence et pour le leadership que

vous exercez auprès de vos membres. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente rentrée judiciaire!

Élizabeth Corte, juge en chef de la Cour du Québec

10 septembre 2015